

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE DOMONT
COMMUNE DE SAINT-PRIX

DEC 2022/109

DECISION DU MAIRE

Bon de commande - Sortie Culturelle du 02/12/2022

Le Maire de la Commune de SAINT-PRIX,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 n° 2020-014 décidant de donner délégation à Madame le Maire de la totalité des dispositions prévues aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le bon de commande n° 2022-111 de la société « LeTROT Entreprises » sise 7 rue d'Astorg 75008 PARIS, concernant la sortie culturelle à l'Hippodrome de Vincennes du 02 décembre 2022 pour 35 personnes d'un montant total de 2 030,00 € T.T.C. pour la visite des écuries et la restauration,

DECIDE

Article 1^{er} : Autorise la signature du bon de commande n° 2022-111 de la société « LeTROT Entreprises » sise 7 rue d'Astorg 75008 PARIS, concernant la sortie culturelle à l'Hippodrome de Vincennes du 02 décembre 2022 pour 35 personnes d'un montant total de 2 030,00 € T.T.C. pour la visite des écuries et la restauration.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'article 6288 – gestionnaire Culture.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois et il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.

Fait à Saint-Prix, le 30/11/2022

Céline VILLECOURT

Maire

